

Certificats d'économies d'énergie

Opération n° AGRI-TH-109

Récupérateur de chaleur à condensation pour serres

1. Secteur d'application

Agriculture : serres horticoles ou maraîchères existantes.

2. Dénomination

Mise en place d'un récupérateur de chaleur à condensation sur une chaudière existante destinée au chauffage de serres horticoles ou maraîchères.

La présente fiche n'est pas cumulable avec la fiche AGRI-TH-110 « Chaudière à haute performance énergétique pour serres ».

La présente fiche s'applique aux opérations engagées jusqu'au 30 juin 2028.

3. Conditions pour la délivrance de certificats

La mise en place est réalisée par un professionnel.

La preuve de réalisation de l'opération mentionne l'installation d'un récupérateur de chaleur à condensation.

A défaut, la preuve de réalisation de l'opération mentionne la mise en place d'un équipement avec ses marque et référence et elle est complétée par un document issu du fabricant indiquant que l'équipement de marque et référence installé est un récupérateur de chaleur à condensation.

4. Durée de vie conventionnelle

11 ans.

5. Montant de certificats en kWh cumac

Montant de certificats pour une serre horticole :

Montant unitaire en kWh cumac par m ² de serre horticole chauffée		Surface de serre chauffée en m ²
86	X	S

Montant de certificats pour une serre maraîchère :

Montant unitaire en kWh cumac par m ² de serre maraîchère chauffée		Surface de serre chauffée en m ²
9	X	S

S est la surface de serre chauffée par la chaudière équipée du récupérateur de chaleur à condensation.

**Annexe 1 à la fiche d'opération standardisée AGRI-TH-109,
définissant le contenu de la partie A de l'attestation sur l'honneur**

A/ AGRI-TH-109 (v. A54.2) : Mise en place d'un récupérateur de chaleur à condensation sur une chaudière existante destinée au chauffage de serres horticoles ou maraîchères.

*Date d'engagement de l'opération (ex : date d'acceptation du devis) :

Date de preuve de réalisation de l'opération (ex : date de la facture) :

Référence de la facture :

*Nom du site des travaux :

*Adresse des travaux :

Complément d'adresse :

*Code postal :

*Ville :

*L'installation concerne la mise en place d'un récupérateur de chaleur à condensation sur une chaudière existante depuis plus de 2 ans destinée au chauffage de serres existantes depuis plus de 2 ans : ☐ OUI ☐ NON

NB : Le délai de deux ans est compté à partir de la date d'engagement de l'opération.

*Type de serre (cocher une seule case) :

☐ horticole

☐ maraîchère

*Surface de serre(s) chauffée(s) (m²) :

NB : la surface à mentionner est la surface de serre chauffée par la chaudière équipée du récupérateur de chaleur à condensation.

Caractéristiques du récupérateur de chaleur à condensation :

A ne remplir que si les marque et référence de l'équipement ne sont pas mentionnées sur la preuve de réalisation de l'opération :

*Marque :

*Référence :